

Déclaration de protection des données d'Infrabel

Dernière révision: le 26 mai 2025

Principales modifications par rapport à la version précédente: Nous avons changé le nom de la déclaration de vie privée en déclaration de protection des données, clarifié la structure et le format de cette déclaration de protection des données, ajouté des drones au titre de la section sur les caméras, mis à jour la procédure sur la façon dont les individus peuvent communiquer avec Infrabel pour exercer leurs droits et le droit d'inspection.

1. CHAMP D'APPLICATION DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION DE PROTECTION DES DONNÉES

La présente déclaration de protection des données (la «**Déclaration**» ou la «**Déclaration de protection des données**») décrit comment Infrabel collecte, utilise, consulte ou traite de toute autre manière des données à caractère personnel d'une personne physique. Aux fins de l'application de la présente Déclaration de protection des données, toute référence à «Infrabel», «nous» ou «nos» renvoie à Infrabel SA, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0869.763.267, et dont le siège social est situé place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles, numéro de téléphone 02/525.22.11, adresse e-mail internet@infrabel.be. Dans toutes les situations décrites dans la présente Déclaration, Infrabel traitera vos Données à caractère personnel en tant que Responsable du traitement. Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données d'Infrabel à l'adresse dpo@infrabel.be.

TUC Rail est une filiale d'Infrabel. La déclaration de confidentialité de TUC Rail est comparable à celle d'Infrabel. La dernière version de la déclaration de confidentialité de TUC Rail peut être consultée ici.

Nous nous engageons à protéger la vie privée de nos utilisateurs et clients. La présente Déclaration de protection des données sert donc à vous informer de la façon dont nous collectons, définissons et utilisons les informations qui permettraient de vous identifier, comme votre nom, votre adresse e-mail ou d'autres données de contact, moyens d'identification en ligne tels que l'adresse IP ou toute autre information que vous nous communiquez lorsque vous utilisez notre site web ou nos services.

Nous vous invitons dès lors à prendre le temps de lire attentivement cette Déclaration de protection des données. Différents traitements de données y sont décrits (notamment en ce qui concerne votre utilisation de notre site web, l'utilisation de nos formulaires de contact et l'utilisation de notre chatbot).

Notre «site web» désigne notre site web principal www.infrabel.be et les sous-sites web pour lesquels il n'existe pas de Déclaration de protection des données spécifique (comme www.info.infrabel.be ou www.press.infrabel.be) ou les sites web externes qui nous appartiennent et qui se réfèrent à la présente Déclaration de protection des données (comme www.destafsteploeg.be). Si le site web concerné contient quand même une déclaration de protection des données, celle-ci prévaut sur la présente Déclaration de protection des données (par exemple, www.jobs.infrabel.be et <https://opendata.infrabel.be>).

Elle sera régulièrement mise à jour afin de tenir compte d'éventuelles modifications apportées aux exigences légales ou au traitement, ainsi que de nouvelles fonctions ou services que nous

pouvons ajouter. Ces modifications seront publiées via nos canaux d'information (dont notre site web) et entreront en vigueur dès leur publication.

2. LÉGISLATION APPLICABLE

Aux fins de l'application de la Déclaration, le terme «**Législation sur la protection des données**» renvoie au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le «**RGD**»), ainsi qu'à toute autre législation et/ou réglementation introduite en vertu du RGD et de la législation ePrivacy, ou qui met en œuvre, modifie, remplace ou consolide l'un d'entre eux, et toute autre législation applicable en matière de traitement des Données à caractère personnel et de vie privée.

3. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Vous trouverez ci-après une description détaillée des différents traitements de Données à caractère personnel. Vous pouvez cliquer sur les sections pertinentes à cet effet.

1. SITES WEB, APPLICATIONS ET MÉDIAS SOCIAUX

Nos sites web et applications

Lorsque vous visitez le site web d'Infrabel ou que vous installez l'une de nos applications, nous collectons une quantité limitée de Données à caractère personnel afin de permettre la gestion et le bon fonctionnement de ce site ou de cette application.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : données d'identification : adresse IP (pour le site web, via les cookies et les technologies assimilées), adresse IP et adresse MAC pour les applications. Pour les applications, nous traitons également certaines métadonnées (date et heure de votre accès au serveur, type de système d'exploitation et quantité de données envoyées).

Délai de conservation : pour les cookies, voir notre Déclaration relative aux cookies, pour les autres données : conservées pour des raisons purement techniques pour garantir le bon fonctionnement de l'application, avec une durée maximale de 14 jours.

Source des données : directement de vous lorsque vous visitez le site web ou que vous installez l'application.

Fondement juridique du traitement : il est dans l'intérêt légitime d'Infrabel, en tant qu'entreprise, de pouvoir gérer le site web et les applications qu'elle propose, sachant que nous veillons toujours à ce que vos intérêts soient également préservés dans ce contexte.

Destinataires des données : prestataires de services IT.

Infrabel souhaite rendre votre expérience du site web et des applications aussi informative et pertinente que possible. Pour ce faire, nous utilisons des cookies afin de protéger votre vie privée tout en vous offrant un environnement en ligne convivial. Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont nous utilisons les cookies, veuillez lire notre Déclaration relative aux cookies.

Médias sociaux

Nous pouvons traiter les Données à caractère personnel obtenues à partir des plateformes de médias sociaux (entre autres Facebook, LinkedIn, Instagram et/ou X) lorsque quelque chose est lié à Infrabel ou est adressé à Infrabel afin (i) de pouvoir répondre en première ligne aux questions ou aux plaintes, (ii) de surveiller notre réputation en ligne, (iii) d'intégrer dans nos communications internes et externes les témoignages concernant Infrabel et nos services que vous publiez et (iv) d'améliorer nos services et d'identifier les opportunités sur lesquelles Infrabel peut se concentrer.

Certaines de nos pages web sur ces médias sociaux permettent aux utilisateurs de publier leur propre contenu. N'oubliez pas que tout le contenu publié sur nos médias sociaux est accessible au public et peut donc être vu par ce dernier. Faites dès lors preuve de prudence lorsque vous divulguez certaines informations personnelles, telles que des données financières ou des adresses, par le biais de ces plateformes. Nous ne sommes pas responsables des actions entreprises par des tierces personnes lorsque vous publiez des informations personnelles sur l'une de nos pages sur ces médias sociaux, par exemple Facebook ou Instagram. Nous renvoyons également à la déclaration de confidentialité et à la déclaration relative aux cookies des plateformes que vous utilisez.

En outre, notre site web peut également contenir des éléments intégrés par des tiers (plugins). Il s'agit par exemple de vidéos stockées et publiées par une autre partie, mais dont nous partageons le lien, et qui sont diffusées sur, dans ou via notre site web. Par ailleurs, le contenu de notre site web peut être partagé sur les médias sociaux au moyen de boutons (« share » et « like »).

Si vous utilisez ces fonctions via ces éléments intégrés, les actions effectuées sur notre site web seront transmises à l'entreprise qui exploite les médias sociaux concernés. L'utilisation de ces éléments intégrés et les données collectées lors de la navigation sont exclusivement soumises aux conditions générales et aux déclarations de confidentialité des médias sociaux concernés. Si vous décidez de faire usage de ces fonctions, il est donc important que vous consultiez d'abord les déclarations de confidentialité de ces parties sur leurs propres sites web afin de savoir exactement quelles données seront traitées et comment elles seront utilisées par la suite. Nous ne recevons aucune donnée personnelle de ces tiers, mais bien des informations statistiques anonymes, qui nous permettent d'améliorer nos propres services.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : toute Donnée à caractère personnel qui est pertinente pour les finalités décrites ci-dessus et que vous décidez de partager avec nous ou que vous publiez sur les médias sociaux ; statistiques anonymisées.

Source des données : directement de vous, via des pages accessibles au public sur les médias sociaux.

Fondement juridique du traitement : il est dans l'intérêt légitime d'Infrabel, en tant qu'entreprise, de traiter les Données à caractère personnel que vous avez choisi de nous communiquer ou que vous avez publiées via des plateformes de médias sociaux afin d'améliorer nos services, d'identifier des opportunités commerciales et de renforcer notre communication interne et

externe, sachant que, dans ce contexte, nous veillons toujours à ce que vos intérêts soient également préservés.

Destinataires des données : les prestataires de services IT et médias sociaux, ainsi que les destinataires de nos communications.

Sites web de tiers

Lorsque vous cliquez sur un lien appartenant au site web d'un tiers, vous serez dirigé vers un site sur lequel nous n'avons aucun contrôle et notre Déclaration de confidentialité ne sera plus applicable. Votre comportement en tant qu'internaute et votre interaction sur tout autre site web sont soumis aux conditions d'utilisation et aux déclarations de confidentialité et autres de ces sites web de tiers. Nous vous recommandons de lire attentivement les déclarations de confidentialité des autres sites web. Nous ne sommes pas responsables des informations ou du contenu des sites web de tiers.

2. RIVERAINS

1. Formulaires de contact

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : sexe, prénom / nom, numéro de téléphone, adresse e-mail, rue, numéro de maison, commune, images.

Source des données : directement de vous lorsque vous remplissez le formulaire.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt général (article 199, 1°, 2° de la Loi du 21/03/1991, - 1° l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire; et - 2° la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure).

Destinataires des données : prestataires de services IT.

2. Formulaire de plainte concernant des nuisances sonores ou vibratoires le long des voies

Si vous habitez à proximité d'une ligne de chemin de fer et que vous êtes gêné par des vibrations ou du bruit le long des voies ferrées qui ne sont pas causés par des travaux d'Infrabel, vous pouvez remplir le formulaire de plainte prévu à cet effet. Dans ce cadre, nous traitons vos Données à caractère personnel en vue d'ouvrir un dossier, afin de disposer d'informations suffisantes pour enquêter sur votre plainte et de pouvoir revenir vers vous.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : sexe, prénom / nom, numéro de téléphone, adresse e-mail, rue, numéro de maison, commune, images.

Source des données : directement de vous lorsque vous remplissez le formulaire.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt général (article 199, 1°, 2° de la Loi du 21/03/1991, - 1° l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire ; et - 2° la gestion des

systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure).

Destinataires des données : prestataires de services IT.

3. Déclaration de sinistre

Infrabel offre aux riverains la possibilité d'introduire une demande d'indemnisation en cas de dommages à un bâtiment ayant potentiellement été causés par un chantier d'Infrabel situé à proximité. Dans ce cadre, nous traitons vos Données à caractère personnel dans le but de traiter votre demande correctement et rapidement et de pouvoir revenir vers vous. La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : sexe, prénom/nom, numéro de téléphone, adresse e-mail, rue, numéro de maison, commune, numéro de police de l'assurance incendie, images.

Source des données : directement de vous lorsque vous remplissez le formulaire.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt général (article 199, 1°, 2° de la Loi du 21/03/1991, - 1° l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire; et - 2° la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure).

Destinataires des données : prestataires de services IT.

4. Demande d'achat/de location d'une parcelle

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : sexe, prénom/nom, numéro de téléphone, adresse e-mail, rue, numéro de maison, commune, images.

Source des données : directement de vous lorsque vous remplissez le formulaire.

Fondement juridique du traitement : exécution du contrat (phase pré-contractuelle), afin de traiter correctement vos demandes d'achat/de location de parcelles d'Infrabel.

Destinataires des données : prestataires de services IT.

3. CAMÉRAS ET DRONES

1. Caméras techniques et opérationnelles

Infrabel a installé des caméras techniques et opérationnelles sur son domaine, dans des lieux clos qui ne sont pas accessibles au public. Ces caméras sont exploitées par Infrabel et sont notamment destinées à :

- l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
- la répartition de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible (y compris les études, l'analyse et les statistiques et la ponctualité);
- la gestion des systèmes de contrôle et de sécurité de cette infrastructure (y compris la sécurité opérationnelle) (de l'anglais « Safety »);
- la prévention du suicide et l'anti-trespassing (avertissement de l'intrus qu'il se trouve dans une zone interdite afin qu'il puisse s'adapter à la situation).

Il s'agit de différents types de caméras (comme des caméras dômes, des caméras linéaires, des pantographes, etc.). Elles sont installées sur des équipements qui font partie de l'infrastructure ferroviaire, tels que (1) passages à niveau, (2) points de service pour l'entretien (SPM), (3) cabines de signalisation, voies, caténaires et faisceaux et (4) engins de traction et wagons.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : vidéos et images.

Catégories de personnes concernées : (1), (3) et (4) : riverains, passants, personnel des chemins de fer et personnel des entrepreneurs; (2) : personnel des chemins de fer et personnel des entrepreneurs.

Source des données : caméras techniques et opérationnelles selon l'inventaire.

Délai de conservation : maximum 30 jours : passages à niveau (30 jours), SPM (30 jours), ponctualité (7 jours), safety caténaire (2 semaines), autres : 30 jours.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'accomplissement d'une mission d'intérêt général (art. 199,1°, 2°, 3° - 4° - 5° de la loi du 21/03/1991).

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel impliqués dans ce traitement de données. L'accès est uniquement accordé par les gestionnaires des processus d'accès d'Infrabel et strictement contrôlé.

Destinataires des données : /

2. Caméras techniques et opérationnelles : drones

Si vous habitez à proximité d'une ligne de chemin de fer, il est possible que vous aperceviez des drones survolant l'infrastructure ferroviaire et ses abords immédiats. Ces drones sont destinés à prendre, à la demande d'Infrabel ou de sa filiale TUC Rail, des images des voies et de l'infrastructure afférente (ponts, tunnels, loges...). Les drones sont gérés par un pilote dûment habilité et titulaire des permis requis en vertu de la législation relative à l'utilisation des aéronefs télépilotés dans l'espace aérien belge.

Les drones sont toujours visibles lorsqu'ils sont en service (à une distance maximale de 90 m). Ils sont toujours à portée de vue du pilote et de l'observateur qui se trouvent à proximité immédiate.

Les drones sont utilisés à la demande d'Infrabel pour vérifier le bon fonctionnement et l'état de l'infrastructure ferroviaire, procéder à l'installation de systèmes en vue d'assurer la sécurité du réseau et gérer les incidents ou accidents sur le réseau.

En sa qualité de gestionnaire des drones, Infrabel est bien entendu tenue de traiter les éventuelles Données à caractère personnel qui seraient en sa possession conformément à la législation en vigueur.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : vidéos et images, mais celles-ci sont uniquement traitées sous forme anonymisée dans nos systèmes IT.

Catégories de personnes concernées : avant anonymisation : riverains, passants, personnel des chemins de fer; après anonymisation : tout au plus les membres du personnel des chemins de fer

(si ceux-ci se rendent sur le domaine ferroviaire, la déclaration de confidentialité pour les travailleurs s'applique à ce traitement).

Source des données : drones (selon l'inventaire).

Délai de conservation : 2 semaines.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt général.

Accès aux données : l'accès n'est accordé qu'aux personnes strictement nécessaires au traitement de ces données.

Destinataires des données : /

3. Caméras de surveillance

Infrabel a installé des caméras de surveillance sur son domaine, dans des zones fermées qui ne sont pas accessibles au public.

Les activités de surveillance réalisées par le SOC de la SNCB pour le compte d'Infrabel, via les caméras installées sur les terrains d'Infrabel, sont exécutées dans le cadre de cette mission légale.

La SNCB, en collaboration avec Infrabel, est responsable de ce traitement des données. La déclaration de ces caméras se fait en application de la loi sur les caméras et répond aux exigences de cette loi.

Le traitement des données à des fins de surveillance, effectué par le SOC de la SNCB pour Infrabel, est destiné à l'évaluation des risques et dangers potentiels, et concerne :

- les intrusions sur les voies ferrées;
- la prévention des vols et des actes criminels;
- l'introduction ou non d'une plainte auprès de la police;
- la prévention et la gestion des incidents et accidents, ainsi que la prévention du suicide et l'anti-trespassing.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : vidéos et images de personnes et de plaques d'immatriculation.

Catégories de personnes concernées : riverains, passants, personnel des chemins de fer et entrepreneurs.

Source des données : caméras mobiles installées temporairement.

Délai de conservation : 30 jours.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

Destinataires des données : police, parquet, directement par le SOC de la SNCB.

Accès aux données : l'accès n'est accordé qu'aux personnes strictement nécessaires au traitement de ces données.

Sous-traitants : prestataire de services (Porteyes) et fournisseur IT.

- Le SOC de la SNCB gère toutes les caméras de surveillance pour Infrabel via NICE / Milestone.

- Porteyes est l'exploitant de la salle de contrôle et l'opérateur des caméras Porteyes, pour le compte d'Infrabel.
- En cas d'intrusion et/ou d'alarme suicide, l'opérateur transmet les images au SOC de la SNCB pour un suivi ultérieur.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel impliqués dans ce traitement des données, y compris les agents de la salle de contrôle, les agents SOC de la SNCB et les agents de police. L'accès est accordé exclusivement par les gestionnaires des processus d'accès d'Infrabel et strictement contrôlé.

4. Sensibilisation

Dans certains cas, les caméras techniques, opérationnelles et de surveillance peuvent être utilisées à des fins de sensibilisation, si l'identification des personnes est rendue impossible (anonymisation).

Étant donné que l'anonymisation de ces images constitue également un traitement personnel, Infrabel, en tant que responsable du traitement, est tenue de traiter les Données à caractère personnel conformément à la législation en vigueur.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et avec qui nous pouvons partager les données.

Catégories de données traitées : vidéos et images anonymisées via une technique de floutage.

Catégories de personnes concernées : riverains, passants, personnel des chemins de fer.

Source des données : caméras techniques, opérationnelles et de surveillance.

Délai de conservation : pendant le processus d'anonymisation, puis suppression.

Fondement juridique du traitement : intérêt légitime d'Infrabel à sensibiliser les riverains et le grand public.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel impliqués dans ce traitement des données.

Destinataires du traitement : /

5. Étude et analyse

Dans certains cas, les caméras techniques, opérationnelles et de surveillance peuvent être utilisées à des fins d'étude et d'analyse.

Plus précisément, il s'agit de différents projets dans lesquels des informations statistiques complémentaires pertinentes sont obtenues, dans le but d'obtenir :

- des statistiques pour la prévention contre le suicide et l'anti-trespassing;
- l'étude et l'analyse de l'infrastructure caméra afin d'optimiser et d'améliorer l'infrastructure ferroviaire.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et avec qui nous pouvons partager les données.

Catégories de données traitées : vidéos et images anonymisées via une technique de floutage.

Catégories de personnes concernées : avant anonymisation : personnel des chemins de fer,

travailleurs de sous-traitants, usagers de la route, riverains, voyageurs; après anonymisation : aucun.

Source des données : dispositifs et caméras techniques, opérationnelles et de surveillance concernés.

Délai de conservation : limité au processus d'anonymisation, puis suppression.

Fondement juridique du traitement : nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt général.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel impliqués dans ce traitement des données.

Destinataires du traitement : fournisseur IT assistant à l'anonymisation des données.

6. Gestion technique des caméras

La gestion technique des différentes caméras mentionnées ci-dessus est strictement limitée et contrôlée. Avant de pouvoir accorder l'accès, le processus interne est requis et approuvé par le gestionnaire de processus de l'accès Infrabel, après concertation avec le service juridique et le délégué à la protection des données. Ces accès sont contrôlés périodiquement par le service Compliance d'Infrabel.

4. SÉCURITÉ FERROVIAIRE

1. Certification

Il est possible que vous nous contactiez en rapport avec la certification de votre rôle de personnel de sécurité. Ce traitement de vos données est nécessaire pour Infrabel afin de pouvoir certifier que vous êtes habilité à exécuter une ou plusieurs tâches critiques de sécurité.

Contrôle de l'identité, de l'âge et des compétences : Infrabel doit contrôler l'identité, les compétences et la qualification de la personne qui demande une certification.

Fichier sécurisé : les données sont conservées dans un fichier dédié et sécurisé.

Délai de conservation : cinq ans à compter de la fin de la prestation de services par la personne certifiée.

Catégories de données traitées : données nécessaires au dossier de certification.

Catégories de données sensibles : attestation d'aptitude psychologique et médicale.

Catégories de personnes concernées : personnel de sécurité de sociétés externes.

Source des données : directement de vous ou d'un tiers.

Fondement juridique du traitement : obligation légale.

Destinataires du traitement : autorités administratives, services de police et ministère public.

2. Infractions

Dans le cadre du suivi et du traitement des signalements et déclarations d'infractions à la loi du 27 avril 2018 sur la police des chemins de fer, il est nécessaire qu'Infrabel traite des données vous concernant.

Ce traitement vise à assurer la gestion des constats d'infraction, les sanctions éventuelles et leur exécution, y compris le suivi de la procédure pénale ou administrative.

Les agents constatateurs doivent s'identifier au moyen d'une carte de légitimation. Une copie de la contravention ou du procès-verbal est remise au contrevenant.

Les agents constatateurs informent immédiatement les services de police compétents de toute autre infraction dont ils apprennent l'existence dans l'exercice de leurs fonctions.

Contrôles d'identité : les agents constatateurs peuvent procéder à des contrôles d'identité afin de vérifier le respect des conditions de transport et des dispositions légales.

Accès au Registre national et à la Banque-Carrefour des véhicules : les agents habilités ont accès aux données nécessaires.

Fichier sécurisé : les données sont conservées dans un fichier dédié et sécurisé.

Accès aux données : l'accès est limité aux personnes impliquées dans le suivi et le traitement du dossier.

Délai de conservation : cinq ans, conformément aux règles applicables.

Catégories de données traitées : données nécessaires à la gestion du dossier.

Source des données : directement de vous ou d'un tiers.

Fondement juridique du traitement : obligation légale.

Destinataires du traitement : autorités administratives, services de police, ministère public et prestataire de services de sécurité.

3. Certification Sécurité de base pour les travaux ferroviaires et contrôle associé

Il est possible que vous nous contactiez au sujet de la certification de vos collaborateurs lorsque vous effectuez des travaux pour nous sur le domaine d'Infrabel.

À partir du 1er janvier 2024, la formation et la certification « Sécurité de base pour les travaux ferroviaires » sont obligatoires pour l'exécution de travaux sur les voies.

Cette certification obligatoire est le fruit d'une concertation avec les responsables sectoriels de nos entreprises contractantes et de la décision qui en a découlé de se concentrer plus activement sur la formation et l'information du personnel qui doit effectuer des travaux sur le domaine d'Infrabel et qui est donc exposé à des risques de sécurité spécifiques.

Cette formation de base à la sécurité, et le traitement des données à caractère personnel qui y est associé, reprend les objectifs suivants :

1° disposer d'une connaissance de base des rôles et des tâches des acteurs impliqués dans les chantiers temporaires ou mobiles ;

2° avoir une connaissance de base de l'organisation d'une collaboration efficace sur un chantier temporaire ou mobile, avec pour objectif la sécurité et de la santé sur le chantier et le bien-être au travail ;

3° avoir une connaissance de base des principes généraux de prévention visés à l'article 5 de la loi ;

4° connaître l'application des mesures préventives appropriées ;

5° comprendre et appliquer un comportement sûr et sain sur un chantier temporaire ou mobile.

Sous réserve des exceptions mentionnées à l'article 50bis §2 et 50f de l'arrêté royal du 25 janvier 2001, à partir du 1er janvier 2024, les travailleurs des entreprises contractantes (au sens large, c'est-à-dire y compris les sous-traitants, voir ci-dessous) doivent être obligatoirement certifiés pour effectuer des travaux sur le domaine ferroviaire d'Infrabel pour les nouveaux contrats. Pour les contrats en cours, la date d'application est le 1er avril 2024.

Vous trouverez plus d'informations sur cette certification dans le fascicule 63 (voir notamment les paragraphes 2.3 et 5), WIT 1029 (Werkinstructie/Instruction de Travail), ainsi que dans les articles 50bis à 50septies de l'arrêté royal du 25 janvier 2001.

Cette certification obligatoire peut être contrôlée activement par le fonctionnaire dirigeant d'Infrabel ou son délégué sur les différents chantiers.

La certification est effectuée par un organisme de certification indépendant reconnu par Infrabel, qui testera les "connaissances de base en matière de sécurité ferroviaire" et délivrera ensuite un certificat personnel.

Vérification de la certification : Infrabel vérifie que la personne qui se présente sur le site possède les connaissances de base spécifiques requises en matière de sécurité ferroviaire. Ce contrôle s'effectue sur la base du certificat délivré par l'organisme de certification en combinaison avec un document d'identification. Il vous sera donc demandé votre numéro de certificat (mentionné entre autres sur le badge personnel) et le fonctionnaire dirigeant (ou son mandataire) vérifiera alors si votre certificat est valable. Si ce n'est pas le cas, des sanctions peuvent être prises, par exemple en vous refusant l'accès au site jusqu'à obtention de ce certificat. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le Fascicule 63.

Mesures de sécurité : en tant que responsable du traitement, Infrabel veille à ce que les données qu'elle traite dans le cadre de la vérification du contrôle susmentionné soient traitées de manière sûre et proportionnée.

Si le numéro de certificat indiqué par vous ou votre collaborateur n'est pas valide ou ne peut être retrouvé, le fonctionnaire concerné effectuera un contrôle manuel, notamment à l'aide du nom/prénom et de la date de naissance de la personne. Cette dernière information n'est pas conservée par le fonctionnaire, mais sert uniquement à vérifier la validité du certificat. En outre, le certificat lui-même n'est pas conservé par Infrabel, mais seulement l'identification de l'entrepreneur, le nom/prénom de la personne certifiée, le numéro de certificat, son statut après vérification et sa date de validité.

Au sein d'Infrabel, seul le personnel en charge de ce contrôle, ainsi que les éventuels responsables légaux (pour ces derniers : legal, DPO, compliance et procurement), ont accès à ces informations. Les personnes concernées ont bien entendu un droit d'accès et de rectification de leurs données, mais ne peuvent pas s'opposer à ce traitement.

Période de conservation : les données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'exercice des compétences visées dans le présent traitement sont conservées pendant toute la durée de la procédure de contrôle, soit cinq ans à compter de la fin de la prestation du contractant qui a engagé la personne certifiée, qui s'est présentée sur le chantier d'Infrabel, sauf si, en cas de litige, cette durée est plus longue (dans ce cas, jusqu'à la fin du litige ou jusqu'à ce que la décision soit devenue définitive). Ce délai est nécessaire compte tenu de la nature des constatations faites par Infrabel et parce qu'il est nécessaire de pouvoir prendre d'éventuelles sanctions à l'encontre de l'entrepreneur concerné (par exemple en cas d'infractions répétées, etc.). Après cette période, elles seront supprimées. Si une copie d'un document d'identité a été communiquée par la personne certifiée, elle n'est conservée que pour la durée de la procédure de contrôle.

Catégories de données traitées : seules les données nécessaires à la certification et à la vérification sont collectées et traitées, c'est-à-dire les données à caractère personnel suivantes : (1) nom et prénom, (2) date de naissance du titulaire, (3) identification du contractant (employeur, le cas échéant), (4) numéro de l'entreprise du contractant, (5) numéro du certificat, (6) date d'expiration du certificat, (7) date de délivrance du badge, (8) le cas échéant, données d'identification du contractant principal.

Catégories de données sensibles : non applicable.

Catégories de parties prenantes : tant le personnel propre de l'entrepreneur principal-sous-

traitant d'Infrabel que le personnel et les collaborateurs de ses sous-traitants et des indépendants affectés à l'exécution du contrat.

Source des données : directement auprès de la personne concernée, du contractant (employeur) ou du sous-traitant.

Base légale du traitement : exécution d'une mission d'intérêt général : Le traitement de vos données pour cette certification, ainsi que leur contrôle sur les différents chantiers, est nécessaire à l'exécution de cette mesure de prévention prise par Infrabel - en sa qualité de donneur d'ordre et d'employeur concerné sur un lieu de travail ou chantier au sein des installations d'Infrabel - en application de l'article 5 de la loi sur le bien-être du 4 août 1996 et des articles 50bis à 50septies de l'arrêté royal du 25 janvier 2001 relatif aux chantiers temporaires ou mobiles.

Plus spécifiquement, par ces mesures, Infrabel veut contribuer à assurer la sécurité au travail de chaque travailleur et prestataire de services effectuant des travaux dans ses installations. C'est pourquoi l'obligation d'enregistrement et de suivi est reprise dans le cahier des charges et son respect est donc une obligation contractuelle (voir fascicule 63) dans le chef des entrepreneurs.

Destinataires du traitement : les parties contractantes à l'appel d'offres pour les implications contractuelles/juridiques du contrôle.

Vérification des registres de présence des entrepreneurs/prestataires de service

Vérification de l'identité et enregistrement des présences : Infrabel, en tant que donneur d'ordre, est en droit de vérifier que les collaborateurs individuels de ses sites où des travaux sont effectués sur le domaine ferroviaire ont été enregistrés en application du chapitre V, section 4 de la loi sur le bien-être du 4 août 1996.

En tant que responsable du traitement, Infrabel vérifie de manière préventive que les employés qui ont accès aux chantiers et qui disposent du certificat Sécurité de base travaux ferroviaires ont également respecté les obligations d'enregistrement des présences sur les chantiers temporaires ou mobiles.

Les collaborateurs d'Infrabel chargés de cette tâche, c'est-à-dire les fonctionnaires dirigeants ou les personnes à qui ils ont délégué cette tâche, vérifient si les informations reprises dans le système d'enregistrement des présences (checkin@work) correspondent à la réalité, et ce en liaison avec le certificat de sécurité de base travaux ferroviaires.

Durée de conservation : les données à caractère personnel traitées dans le cadre de l'exercice des compétences visées dans le présent traitement sont conservées pendant toute la durée de la procédure de contrôle, c'est-à-dire cinq ans à compter de la fin de la prestation de l'entrepreneur/prestataire de service qui a engagé la personne qui s'est présentée sur le chantier, sauf en cas de litige juridique si cette durée est plus longue (jusqu'à la fin du litige ou jusqu'à ce que la décision soit devenue définitive). Cette période est nécessaire compte tenu de la nature des constatations faites par Infrabel et parce qu'il est nécessaire de pouvoir prendre d'éventuelles sanctions à l'encontre de l'entrepreneur concerné (par exemple en cas d'infractions répétées, etc.). Après cette période, elles seront supprimées. Si une copie d'un document d'identité a été communiquée par la personne concernée, elle n'est conservée que pour la durée de la procédure de contrôle.

Catégories de données traitées : nom, prénom et date de naissance de la personne concernée, tels qu'attestés par le document d'identification présenté par la personne concernée au fonctionnaire dirigeant, ainsi que les autres informations figurant sur le badge "sécurité de base travaux ferroviaires" (voir le fascicule 63), le cas échéant, les données d'identification de l'entrepreneur principal.

Catégories de données sensibles : pas d'application.

Catégories de parties prenantes : tant le personnel propre de l'entrepreneur principal-contractant d'Infrabel que le personnel et les prestataires de services de ses sous-traitants et des travailleurs indépendants engagés pour exécuter le contrat.

Source des données : directement auprès de la personne concernée, de l'entrepreneur (employeur) ou du sous-traitant.

Base légale du traitement: exécution d'une mission d'intérêt général : le traitement des données à caractère personnel pour le contrôle des registres de présence sur les différents chantiers est nécessaire à l'exécution de cette mesure préventive prise par Infrabel - en sa qualité de donneur d'ordre et d'employeur concerné sur un chantier ou lieu de travail au sein des installations d'Infrabel - en application du chapitre V, section 4 de la loi sur le bien-être du 4 août 1996. Le non-respect de l'obligation légale d'enregistrement peut entraîner des sanctions et des amendes très élevées. Pour cette raison, la possibilité de vérification par Infrabel de cette obligation a été incluse dans les cahiers des charges et son respect est donc une obligation contractuelle (voir fascicule 63) dans le chef des entrepreneurs/prestataires de service.

Destinataires du traitement : les parties contractantes de l'appel d'offres, les autorités administratives en cas d'infractions constatées.

5. COMMUNICATION

1. Enquête de satisfaction

Vous avez également la possibilité de soumettre une remarque ou une suggestion de manière anonyme. Dans ce cas, nous ne traiterons pas de Données à caractère personnel vous concernant.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : sexe, prénom/nom, numéro de téléphone, adresse e-mail, rue, numéro de maison, commune, images.

Source des données : directement de vous lorsque vous complétez l'enquête de satisfaction.

Fondement juridique du traitement : consentement ad hoc lorsque vous remplissez le formulaire.

Destinataires des données : prestataires de services IT.

2. Réponse à vos demandes et mailings informatifs

Vous pouvez nous envoyer un e-mail ou un courrier, nous contacter par téléphone ou introduire un formulaire contenant une question, une demande, une notification ou une réaction. Dans ce cadre, nous traitons certaines Données à caractère personnel afin de gérer les différentes requêtes.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : adresse, adresse e-mail, nom/prénom, numéro de téléphone, sexe et, le cas échéant, photos et numéro de police d'assurance.

Source des données : directement de vous via e-mail, courrier, téléphone, formulaire de contact

ou webshop.

Délai de conservation : selon le canal utilisé et la finalité de la demande.

Fondement juridique du traitement : intérêt légitime, consentement ou exécution du contrat selon le cas.

Destinataires des données : prestataires de services IT et Call Center.

Accès aux données : limité aux membres du personnel impliqués dans ce traitement.

3. Concours et événements

Infrabel organise de temps à autre des concours, des événements et des manifestations publiques, par exemple dans le cadre de campagnes de sensibilisation, auxquels vous pouvez vous inscrire sur notre site web ou éventuellement via l'un de nos partenaires, ou à l'aide d'un formulaire mis à votre disposition par l'un de nos collaborateurs. Dans ce cadre, nous traitons vos Données à caractère personnel en vue de l'organisation et de la gestion du concours ou de l'événement, et afin de pouvoir vous communiquer d'autres informations nécessaires à cet égard, et éventuellement, sauf si vous vous y opposez, vous inviter à des événements ultérieurs.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : sexe, prénom/nom, téléphone, entreprise, titre de fonction, adresse e-mail, adresse, (le case échéant) composition de ménage, images (photo et/ou vidéo), numéro de personnel.

Source des données : directement de vous lors de l'inscription ou indirectement, via le partenaire à qui vous avez donné l'autorisation de partager des données avec nous.

Délai de conservation : Si vous êtes inscrit.e à nos mailings : durée indéterminée. Nos mailings d'événements spécifiques/concours spécifiques: un an après votre participation au dernier concours/événement. Dans tous les cas, vous pouvez vous désinscrire de nos mailings à tout moment sur simple demande (opt-out).

Fondement juridique du traitement : consentement ad hoc lorsque vous remplissez le formulaire de participation et notre intérêt légitime, pour vous inviter à des événements/concours ultérieurs à la suite de votre participation à l'un de nos événements/concours.

Destinataires des données : tierces parties qui aident à l'organisation de concours ou d'événements et prestataires de services IT.

6. RESSOURCES HUMAINES

Employer branding

Il peut arriver que vous nous contactiez pour des questions relatives aux Job Days et/ou lorsque nous publions des offres d'emploi.

Dans ce contexte, nous traitons certaines Données à caractère personnel pour traiter diverses requêtes, y compris répondre à vos questions, décider si une demande spécifique est acceptée et assurer le suivi de votre feed-back, et pour vous informer sur les offres d'emploi et les possibilités.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : adresse, adresse e-mail, nom / prénom, numéro de téléphone, sexe, CV.

Délai de conservation : strictement limité à la durée de l'événement ou, moyennant votre consentement préalable, pendant maximum un an.

Source des données : directement de vous par e-mail, sur papier ou via le formulaire de contact, ou par l'intermédiaire de tiers (comme l'organisateur des Job Days et HR Rail).

Fondement juridique du traitement : votre consentement.

Destinataires des données : HR Rail.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel impliqués dans ce traitement des données, y compris I-SCPA (badging de l'événement, nom et prénom uniquement) et I-HRO pour l'employer branding (événements)

Stages

Il peut arriver que vous nous contactiez pour des questions relatives à un stage. Dans ce contexte, nous traitons certaines Données à caractère personnel afin d'examiner votre demande de stage.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : adresse, adresse e-mail, nom / prénom, numéro de téléphone, sexe, CV, études et formations, certificats et permis, hobbies et centres d'intérêt, lettre de motivation.

Délai de conservation : strictement limité à la durée du processus de sélection pour le stage ou, le cas échéant, à la durée du stage.

Source des données : directement de vous ou par l'intermédiaire de votre école.

Fondement juridique du traitement : (a) pendant la phase de recherche d'un stage : votre consentement et (b) pendant la phase de négociation et de conclusion d'un stage : l'exécution du contrat et les opérations pré-contractuelles nécessaires qui sont effectuées à votre initiative.

Destinataires des données : prestataires de services IT, votre école (contrat de stage) et HR Rail.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel d'Infrabel et de HR Rail impliqués dans ce traitement de données, dont le hiring manager et I-HRO, les collaborateurs de HR Rail responsables de la sélection, de la partie contractuelle et du suivi administratif.

Headhunting

Il peut arriver que nous vous contactions en rapport avec l'une de nos offres d'emploi. Dans ce cadre, nous traitons certaines Données à caractère personnel pour gérer les différentes phases du processus de headhunting, y compris la composition de notre pool de talents.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : adresse, adresse e-mail, nom / prénom, numéro de téléphone, sexe, CV, études et formations, certificats et permis, hobbies et centres d'intérêt, lettre de

motivation.

Délai de conservation : pendant la durée du processus de headhunting, avec un maximum de six mois.

Source des données : directement de vous via e-mail, sur papier ou sur le formulaire de contact, ou via jobs.infrabel.be, des sites web de recrutement externes (comme Jobat.be ou Vacature.be), Forem/Actiris/VDAB (à condition d'avoir donné votre consentement préalable à cet effet), LinkedIn (lorsque vous indiquez être intéressé par une nouvelle fonction ou via un message direct), votre école (à condition d'avoir donné votre consentement préalable).

Fondement juridique du traitement : votre consentement.

Destinataires des données : le recruteur d'Infrabel ou, le cas échéant, le recruteur de HR Rail.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel d'Infrabel et, le cas échéant, de HR Rail impliqués dans ce traitement des données.

Sélection

Il peut arriver que HR Rail nous contacte en rapport avec une offre d'emploi et/ou lorsque vous postulez à l'une de nos offres d'emploi. Dans ce cadre, nous traitons certaines Données à caractère personnel afin d'examiner ou d'évaluer votre aptitude à la fonction pour laquelle vous postulez.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et les personnes avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager les données.

Catégories de données traitées : adresse, adresse e-mail, nom / prénom, numéro de téléphone, sexe, CV, études et formations, certificats et permis, hobbies et centres d'intérêt, lettre de motivation.
Source des données : via HR Rail.

Fondement juridique du traitement : en vertu des dispositions de la loi du 23 juillet 1926 relative à la SNCB et au personnel des chemins de fer belges, les activités de recrutement et de sélection relèvent en premier lieu de la responsabilité de HR Rail en sa qualité d'employeur légal.

Infrabel joue cependant aussi un rôle dans la sélection des candidats, en sa qualité d'employeur de facto. Par conséquent, pour permettre cette sélection des candidats, Infrabel fait office de responsable séparé du traitement, distinct de HR Rail.

En postulant à une offre d'emploi d'Infrabel, vous donnez votre consentement pour le traitement de Données à caractère personnel par Infrabel à des fins de sélection des candidats.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à lire la Déclaration de confidentialité à ce sujet, que vous trouverez ici.

Destinataires des données : prestataires de services IT et HR Rail.

Gestion de prestataires de services externes et stagiaires

Dès que vous exécutez une mission en tant que prestataire externe pour Infrabel ou que vous vous portez candidat pour exécuter une mission (*que ce soit pour une mission à prix forfaitaire ou en tant que prestataire en régie, tant dans le cadre de l'exécution d'un marché public qu'en dehors, par exemple dans l'exécution d'un accord-cadre*) ou lorsque vous effectuez un stage chez Infrabel, Infrabel traite un nombre limité de Données à caractère personnel afin de pouvoir exécuter correctement notre contrat avec vous (ou avec le maître d'ouvrage). Plus particulièrement pour :

vous fournir des informations sur les aspects pratiques de votre mission (où vous devez vous trouver, à quel siège de travail, qui va vous accueillir, liens utiles et personnes de contact, premières réunions qui sont fixées);

vous fournir des informations sur ce que l'on attend de vous, sur la base des politiques applicables (notamment le Livret de sécurité, l'Acceptable Use Policy et la Politique de confidentialité) et pour enregistrer votre utilisation de nos outils réseau;

vous fournir le matériel nécessaire;

vous accorder les accès nécessaires (applications, bâtiments, serveurs...);

concernant les stages, choisir un maître de stage et informer l'équipe et d'autres parties prenantes chez lesquelles vous arrivez et, le cas échéant, pour des formations;

le cas échéant, assurer la facturation et le suivi de vos timesheets.

La liste ci-dessous décrit les catégories de données que nous traitons à ces fins, l'origine de vos données, le fondement de cette activité de traitement et avec qui nous sommes susceptibles de partager les données :

Catégories de données traitées pour l'onboarding : identification personnelle (nom et prénom, recto de l'eID), informations démographiques (date de naissance, sexe, nationalité, fonction), coordonnées (adresse, e-mail).

Catégories de données traitées pour l'exécution du contrat : identification personnelle (nom et prénom), informations démographiques (date et lieu de naissance, sexe, nationalité, fonction), coordonnées (adresse, e-mail, numéro de téléphone), informations sur les formations (études et formations / certificats / permis).

Source de données : directement de vous ou de votre employeur ou de l'adjudicataire du marché public, dans le cadre de l'exécution du contrat, et/ou du service Procurement d'Infrabel.

Délai de conservation : les informations d'onboarding sont conservées à un endroit centralisé dans l'application Onboarding d'Infrabel pendant 30 jours. Elles sont ensuite intégrées dans les systèmes informatiques d'Infrabel pendant toute la durée de votre mission et sont par la suite conservées à des fins d'archivage pendant dix ans.

Fondement juridique du traitement : exécution du contrat et opérations pré-contractuelles nécessaires qui sont effectuées à votre initiative.

Destinataires des données : prestataires de services IT.

Accès aux données : l'accès aux Données à caractère personnel est limité aux membres du personnel d'Infrabel impliqués dans le suivi et le traitement de la gestion des collaborateurs externes et des stagiaires, tels que les bureaux locaux du personnel, l'administration HR, I-ICT (accès), Infrabel Academy et les responsables d'équipe directs (pour ces derniers, limité à leurs propres nouveaux arrivants)

4. QUELS SONT VOS DROITS?

L'EXERCICE DE VOS DROITS

Si, en tant que riverain.e ou toute autre tierce partie concernée, vous souhaitez exercer vos droits en vertu du RGPD/GDPR, vous pouvez tout d'abord contacter :

- l'équipe « Media » d'Infrabel qui assurera le suivi de toutes vos demandes. Pour ce faire, veuillez de préférence utiliser le formulaire suivant ou envoyer un e-mail à contact@infrabel.be.
- l'équipe « Account Management » d'Infrabel pour les demandes relatives au Partners Portal. Veuillez envoyer un e-mail à accountmanagement@infrabel.be.

En tant qu'organisation, Infrabel est tenue de répondre à votre demande dans un délai d'un mois. Si votre demande est complexe ou si vous avez envoyé plusieurs demandes, Infrabel peut prolonger ce délai de deux mois. Infrabel vous informera alors de cette prolongation et en motivera les raisons dans le premier mois de votre demande.

À défaut de réaction d'Infrabel dans un délai d'un mois à compter de votre demande ou si vous n'êtes pas satisfait.e de la réponse que vous avez reçue, vous pouvez également contacter le Data Protection Officer (DPO) ou Délégué à la protection des données (DPD) pour lui adresser vos questions ou préoccupations concernant la protection de vos données. Pour ce faire, utilisez de préférence le formulaire suivant ou adressez un e-mail à dpo@infrabel.be. Vous pouvez également envoyer une lettre à l'adresse suivante : Infrabel, à l'attention du Data Protection Officer, Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles.

En tant que personne concernée, vous avez également le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité de contrôle. Pour la Belgique, il s'agit de l'Autorité belge de protection des données. Nous vous encourageons bien entendu à nous contacter en premier lieu, mais dans la mesure où ce droit s'applique à vous, vous êtes habilité.e à introduire votre plainte directement auprès de l'Autorité de protection des données. Vous trouverez de plus amples informations via le lien suivant : [Introduire une plainte | Autorité de protection des données](#).

DROIT DE RETRAIT DE VOTRE CONSENTEMENT

À chaque fois que nous nous basons sur votre consentement, vous pouvez à tout moment et de votre propre initiative choisir de retirer ce consentement en nous contactant ici. Le retrait de votre consentement n'affectera pas la licéité du traitement sur la base de votre consentement antérieur à ce retrait.

DROIT D'ACCÈS À VOS DONNÉES ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES

Vous disposez d'un droit d'accès à vos Données à caractère personnel et d'un droit de rectification de ces Données. Vous avez le droit de nous demander une copie de vos informations et, le cas échéant, de les faire corriger. Si vous souhaitez rectifier des informations telles que votre nom, votre adresse e-mail, votre adresse postale et/ou toute autre donnée ou préférence, vous pouvez tout simplement nous contacter.

DROIT À L'EFFACEMENT

Conformément à la Législation sur la protection des données, vous avez le droit de faire effacer vos Données à caractère personnel qui sont traitées par nous comme décrit dans la présente Déclaration de protection des données, dans le cas où elles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été initialement collectées ou traitées, ou dans le cas où vous avez retiré votre consentement ou si vous vous êtes opposé à un traitement décrit dans la présente Déclaration de protection des données et qu'il n'existe aucun autre fondement pour le traitement. Si vous souhaitez que vos Données à caractère personnel soient effacées, vous pouvez en faire la demande en nous contactant.

DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT

Dans certaines circonstances décrites dans la Législation sur la protection des données, vous pouvez nous demander de limiter le traitement de vos Données à caractère personnel. C'est par exemple le cas lorsque vous contestez l'exactitude de vos Données à caractère personnel. Dans ce cas, nous limiterons le traitement jusqu'à ce que nous soyons en mesure de vérifier l'exactitude de vos données.

DROIT À L'OPPOSITION AU TRAITEMENT

Dans certaines circonstances décrites dans la Législation sur la protection des données, vous pouvez vous opposer au traitement de vos Données à caractère personnel, notamment lorsque vos Données à caractère personnel sont traitées à des fins de marketing direct.

DROIT À LA PORTABILITÉ DES DONNÉES

Lorsque le traitement de vos Données à caractère personnel est effectué au moyen de procédés automatisés et est basé sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat entre vous et nous, vous avez le droit de recevoir les Données à caractère personnel vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et de les transférer à un autre prestataire de services.

5. MESURES DE SÉCURITÉ

Dans le cas où des Données à caractère personnel sont compromises à la suite d'une violation de Données à caractère personnel, et lorsqu'une telle violation est susceptible de poser un risque élevé pour les droits et libertés des individus, nous procéderons aux notifications nécessaires comme prévu dans la Législation sur la protection des données.

6. QUELLES RÈGLES S'APPLIQUENT AUX ENFANTS?

Sauf avec le consentement du représentant légal d'un enfant, dans des cas spécifiques, nous ne collectons ou ne demandons jamais délibérément des Données à caractère personnel de personnes de moins de 16 ans.

Si nous apprenons que nous avons collecté des Données à caractère personnel d'un enfant de moins de 16 ans, sans vérification du consentement parental, nous prendrons des mesures pour supprimer ces informations dans les plus brefs délais. Si vous pensez que nous avons ou pouvons avoir des informations d'un enfant ou concernant un enfant de moins de 16 ans, veuillez nous contacter.

7. COMMENT VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL SONT-ELLES PARTAGÉES AVEC DES TIERS?

Nous partageons et divulguons des informations, y compris à des tiers, uniquement comme décrit dans la présente Déclaration de protection des données.

En outre, vos Données à caractère personnel seront partagées avec des instances publiques et/ou des agents de police lorsque cela est nécessaire aux fins décrites ci-dessus, lorsque la loi l'exige ou lorsque cela est nécessaire à la protection juridique des intérêts légitimes du Responsable du traitement conformément à la législation applicable.

8. VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL SONT-ELLES TRANSFÉRÉES EN DEHORS DE L'EEE?

Aux fins décrites dans la présente Déclaration de protection des données, vos données seront généralement conservées dans l'Espace économique européen («EEE») et seront transférées en dehors de l'EEE exclusivement vers un ou des pays dont la Commission européenne a reconnu qu'ils offrent un niveau adéquat de protection des données. Dans le cas où vos données seraient quand même transférées ou conservées dans un pays en dehors de l'EEE qui n'est pas reconnu comme offrant un niveau de protection adéquat, Infrabel prendra les mesures de sécurité appropriées pour garantir que le transfert répond aux exigences de la Législation sur la protection des données.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la manière dont Infrabel applique ce qui précède en ce qui concerne vos Données à caractère personnel, vous pouvez toujours nous contacter.

9. PENDANT COMBIEN DE TEMPS ALLONS-NOUS CONSERVER VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL?

Nous conservons vos Données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire pour mener à bien les activités de traitement énumérées dans la présente Déclaration de protection des données, aussi longtemps que vous avez été avisé d'une autre manière ou aussi longtemps que la législation applicable le permet.

10. QUE SE PASSE-T-IL SI NOUS MODIFIONS LA PRÉSENTE DÉCLARATION?

Infrabel se réserve le droit de mettre à jour et/ou de modifier la présente Déclaration de protection des données de temps à autre. Nous attirerons votre attention sur ces modifications dès lors qu'il s'agit de modifications fondamentales du traitement ou si ces modifications sont pertinentes pour vous ou eu égard à la nature du traitement et si elles affectent vos droits en matière de protection des données.

11. COMMENT NOUS CONTACTER?

Les questions, demandes, remarques ou plaintes concernant la présente Déclaration de protection des données sont toujours les bienvenues et peuvent être adressées à :

dpo@infrabel.be

ou

S.A. Infrabel

Data Protection Officer

Place Marcel Broodthaers, 2

1060 Bruxelles